

# Fiche d'Information Légale

Établie conformément aux dispositions des articles 335-3 et suivants du Règlement Général de l'A.M.F, à la Loi D.D.A.C du 15 décembre 2005 relative aux courtiers d'assurance et aux articles L.341-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

## Renseignements Généraux

Sarl Viafontis au capital de 8 000 € enregistré au RCS de Bordeaux sous le n° 500-944-780. Siège social au 95 rue Emile Combes-33 130 Begles. Gérant : Thierr LALLOUET. Responsabilité civile professionnelle (n° ICAP0001183) et garantie financière (n° GFIA0001184) suffisantes couvrant ses diverses activités et conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances, souscrites auprès de QBE, 21 rue Balzac-75 406 Paris cedex 08. Conseillers en investissements financiers (CIF), référencés sous le n° E003194 par l'Anacofi, association

## Statuts Réglementés

agrée par l'autorité des marchés financiers. Société de courtage en assurance inscrite à l'ORIAS sous le n°08 040 154 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Démarchage bancaire et financier n°1091278446OF. Activité IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en services de paiements). Activité de transaction sur immeuble et fonds de commerces, carte professionnelle n°33039-2824 délivrée par la préfecture de Bordeaux. Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs.

La société Viafontis n'a aucun lien capitalistique avec une ou plusieurs sociétés d'assurances, compagnies bancaires, établissements financiers ou sociétés de gestion dont elles peuvent faire la promotion. La liste des principaux partenaires de la société Viafontis figure au verso de la présente notice.

## Modalités d'intervention

L'intervention de VIAFONTIS est définie dans le cadre d'une lettre de mission qui en précise les contours et les modalités. Un questionnaire confidentiel permet de réunir toutes les informations nécessaires à la réalisation de la mission. VIAFONTIS s'interdit de donner tout ordre d'achat ou de vente au nom du client, celui-ci restant seul maître de ses décisions. Le client reconnaît que VIAFONTIS lui est lié par une obligation de moyens. Le paiement d'honoraires, s'il y a lieu, s'effectuera en deux temps : un acompte de 20% qui concrétise le début de la mission et le solde lors de la livraison de l'étude. Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 90% de ceux-ci. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. VIAFONTIS s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Tous les documents et éléments qui sont transmis à VIAFONTIS sont traités avec la plus extrême confidentialité.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable et concomitamment à informer la commission Arbitrage de l'ANACOFI, 91, rue St Lazare 75009 PARIS. En cas d'échec, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

VIAFONTIS s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'Anacofi-cif disponible au siège de l'association ou sur le site [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)



---

## Liste des principaux partenaires de la société VIAFONTIS

### Compagnies d'Assurance

Ag2r-La Mondiale, Pavillon Prévoyance, Allianz, Alptis, Aviva, Axa, Cardif, Cibrès Vie, Gan, Generali, Le Conservateur, Met Life, Novalis, Premavals, Quatrem, Sélection 18/18, Skandia, Squadra, SwissLife, UAF, Debory, Finaveo

### Banques / E t s Financiers

BNP, Banque Courtois, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Cetelem, CIC, LCL

### Sociétés de Gestion

Acofi Gestion, Agilis Gestion, Axa Investment Managers, Barclays Asset Managers, Baring Asset management, Bff Gestion, Bnp Paribas Asset Management, Crédit Agricole Asset management, Cardif, CCR Gestion, Cogefi, Comgest, CPR Am, Dexia Am, DNCA Fi-nance, Ecofi Investments, Edmond de Rothschild Asset Management, Etoile gestion, Exane, Fidelity Invest, Financière de Champlain, Financière de l'Échiquier, Fortis Investment, HSBC Private Bank, ING IM, Invesco, Ixis Asset Management, JP Morgan AM, KBL France, Keren Finance, La Française des Placements, Métropole Gestion, Neufilize-Abn Amro, Ofivalmo Gestion, Pioneer Investments, Privalto, Richelieu Finance, Rothschild et cie gestion, Rouvier Associés, Schrodgers IM, Société Générale Asset Management, Swan Capital Management, Sycomore Asset Management, Tocqueville Finance, Mandarine Gestion, Dorval.

---

## Notre mission

Viafontis s'engage à accompagner le dirigeant d'entreprise à créer et gérer leur patrimoine de façon responsable. Il s'agit notamment de les aider à donner du sens à leurs investissements en répondant à leurs valeurs et à leurs buts.

---

## Notre Charte

### **En tant que Membre de l'Anacofi, nous nous engageons à :**

Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie, tant à l'égard de nos clients que de notre environnement professionnel.

Agir avec loyauté, compétence, diligence et indépendance au mieux des intérêts de nos clients.

Maintenir en permanence nos connaissances et nos compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire.

Nous enquêter de la situation globale de nos clients, de leur expérience et de leurs objectifs avant de formuler un conseil.

Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.

Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par nos clients, ainsi que celles concernant les modalités de notre rémunération.

Respecter le secret professionnel.

Ne recevoir aucun fonds en dehors des honoraires qui nous sont éventuellement dus.

